

ÉCOLE DE DANSE - Protocole sanitaire d'accueil des élèves

REPRISE D'ACTIVITÉ

- Reprise d'activité conformément au décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire (NOR: SSAZ2018127D Version consolidée au 30 août 2020)
- Date de reprise de l'activité : à partir du lundi 14 septembre 2020

COORDONNÉES

Centre Culturel René d'Anjou
Salle Béjart
49150 BAUGÉ-EN-ANJOU

Professeur 1 :
Marie-Michèle Le Fort
02 43 94 14 93
mariemichel.lefort@gmail.com

Professeur 2 :
Solange Garreau Le Fort
02 41 89 24 05
solange.garreau@me.com

PROTOCOLE

1. Accueil des élèves

- Les cours sont maintenus aux jours et horaires habituels.
- Le parent qui accompagne l'enfant doit porter un masque et respecter les mesures de distanciation.
- L'élève doit porter un masque à l'arrivée : il doit saluer à distance sans serrer la main ni embrasser.
- L'élève doit arriver dans la tenue appropriée (maillot, collant, chaussons) sans avoir besoin de se changer (pas de vestiaire).
- Nous avons à disposition du gel hydro-alcoolique et nous obligerons chaque élève à se désinfecter les mains.
- Les gestes-barrières seront rappelés oralement aux élèves.
- L'élève n'enlève son masque qu'au début de l'activité et une fois qu'il est en mesure de respecter la distanciation.
- Si nous identifions un élève qui présente des symptômes (toux, douleurs, fièvre), nous l'inviterons à s'isoler et nous appellerons un parent ou son représentant légal.
- Nous disposons des coordonnées des élèves et nous nous engageons à les communiquer aux services sanitaires qui en feraient la demande dans un but de recherche épidémiologique.

2. Organisation des lieux et du matériel

- Il n'y a pas de vestiaires.

- Les toilettes sont accessibles sous certaines conditions : les plus jeunes (de 4 à 10 ans) doivent être accompagnés d'un parent chargé de désinfecter les lieux (poignées, verrous, robinets, commande de chasse d'eau, interrupteurs). Les plus de 11 ans se déplaçant seuls ont la même responsabilité.
- Nous utiliserons des produits virucides et des lingettes désinfectantes après utilisation du matériel.
- Chaque élève apporte sa bouteille d'eau personnalisée. L'échange et le partage d'effets personnels (serviette, vêtements) sont proscrits.

3. Pendant l'activité

- Les élèves sont invités à enlever leur masque (s'ils le souhaitent) au début du cours : le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique des activités physiques.
- Le professeur respecte les règles de distanciation physique : le port du masque ne lui est alors pas imposé.
- Les élèves se tiennent à une distance de 1 mètre les uns des autres.
- Les gestes-barrières sont rappelés oralement aux élèves en début de cours et tout au long de la séance quand cela est nécessaire.

Consentement des usagers, parents ou représentants légaux

Je, soussigné(e) _____,

usager majeur,

parent ou représentant légal de l'enfant _____,

m'engage à respecter le protocole sanitaire ci-dessus et à mettre toute mesure en œuvre pour réduire tout risque de propagation du virus et dégage les professeurs, Madame Marie-Michèle Le Fort et Solange Garreau Le Fort, de toutes responsabilités en cas d'éventuelle contamination qui surviendrait lors de la reprise d'activité malgré l'application des mesures proposées.

Date et signature